

AUTO ECOLE LE CHESNAY

3 rue de Versailles 78150 Le Chesnay
01.39.54.52.73 www.lechesnayautoecole.com
Agrément n° E 18 078 00280

MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION A1/A2

Apprendre à conduire est une **démarche responsable**. Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'atteindre le niveau requis pour prétendre à l'examen de conduite et pouvoir circuler en toute sécurité.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une motocyclette, à circuler dans différentes situations et configurations, à connaître les risques liés à la conduite et au partage de la route.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme suivant :

Formation théorique

L'ETM, l'**examen théorique moto**, est entré en vigueur au 1^{er} mars 2020. Il remplace l'ex ETG et les 12 fiches de l'ancienne épreuve plateau. Le résultat minimal requis pour valider l'ETM est de 35 bonnes réponses sur 40. Il est valide 5 ans dans la limite de 5 passages.

La formation théorique porte sur la **connaissance des règlements** concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le **comportement du conducteur**.

Elle porte sur :

- Les règles de circulation, règles générales liés au permis
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation d'un véhicule.
- Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- L'influence de la fatigue sur la conduite
- Les distances, le freinage, les différentes forces
- Les accidents en moto
- La vitesse
- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route, les spécificités de certaines catégories de véhicules, les usagers vulnérables
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée
- Les gestes de premiers secours
- Le transport d'un chargement et de personnes
- Eléments mécaniques liés à la sécurité
- Equipements de protection et autres éléments de sécurité
- Utilisation du véhicule dans le respect de l'environnement

FORMATION EN LIGNE

- Avec Codes d'accès
- Horaires libres
- Examens Blancs
- Historique avec résultats en % par thème
- Outil : ouvrage code moto

Formation pratique

PLATEAU	CIRCULATION
Cours collectifs 6 élèves maximum 1 moto par élève	Cours collectifs 3 élèves maximum 1 moto par élève
<u>Horaires</u> : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15h à 19h Un samedi sur deux : 8h à 14h	

La phase pratique pourra débuter pendant la phase théorique. Nous attirons cependant votre vigilance sur l'obligation d'être reçu à l'examen théorique avant de se présenter aux examens pratiques (plateau et circulation).

Pour les leçons de deux-roues, **un équipement est obligatoire** : casque, gants, chaussures qui couvrent les chevilles.

Le rendez-vous est donné directement sur notre piste, 64 route de Versailles à Louveciennes car l'enseignant et les motocyclettes sont sur place. Pas de perte de temps et plus de sécurité pour une meilleure efficacité ! Les séances sont d'une durée de **deux heures**. 1 élève par moto. Les motos utilisées pour le permis A2 sont des BMW. Pour le permis A1, il s'agit d'une Yamaha YS d'une puissance de 10,6 ch.

La première partie de la formation pratique vous prépare aux **épreuves hors circulation** dite « plateau » : test de maniabilité à allure réduite, poussette de la moto sans l'aide du moteur, le contrôle de l'état du véhicule, tests de maniabilité à allure plus élevée comprenant un freinage d'urgence et un évitement.

Un premier cours permettra à l'élève de découvrir les différents éléments du véhicule et les vérifications à effectuer sur une moto et d'appréhender le maniement d'une moto.

En fonction du gabarit de l'élève, de son appréhension, de ses expériences passées, le premier cours pourra être proposé sur un véhicule de plus petit gabarit (moto 125 cc).

Vous allez apprendre à **maîtriser le véhicule**. Les leçons de « plateau » comprennent une alternance d'apports théoriques, de démonstrations et d'entraînements pratiques aux parcours d'examen.

Dès l'obtention de l'épreuve plateau, vous serez préparés aux **compétences en circulation**.

Vous apprendrez à circuler dans des conditions normales de circulation puis dans des circonstances plus complexes (trafic dense, virage, voies rapides...). Vous accéderez progressivement à l'autonomie. Pendant cette phase, vous serez amené à circuler : en ville, en rase campagne, sur autoroute, la nuit (si le cas se présente).